

**SÉCURITÉ &
ZÉRO SOUCI**

**5 ANS SERVICE
FOR FREE**

En votre qualité de client de Mitsubishi, vous bénéficiez non seulement de la garantie constructeur de 5 ans sur votre véhicule, mais en plus de 5 ans de « Service for Free ».

Avec le package 5 ans « Service for Free » ne vous sont pas facturées, entre autre chose, les prestations que prévoit le constructeur pour l'exécution correcte des travaux de service. Les frais sont couverts durant les cinq premières années depuis l'immatriculation de votre Mitsubishi ou sur une distance parcourue de 100 000 km, selon le premier seuil atteint.

Mitsubishi offre ce package sans souci pour le modèle Outlander PHEV, immatriculés pour la première fois entre le 1^{er} juillet et 31 décembre 2021.

Seul un concessionnaire officiel de Mitsubishi Suisse est habilité à vous proposer cette offre attractive.

**VALABLE JUSQU'AU
31.12.2021**



QUELS SONT LES SERVICES INCLUS DANS LE PACKAGE 5 ANS « SERVICE FOR FREE » ?

Les pièces suivantes qui, selon les consignes du constructeur, doivent être utilisées pour les opérations de service dans les 5 premières années (respectivement 100'000 km parcourus):

Tous les 12 mois respectivement 20'000 km*

- A chaque fois un filtre huile, un joint annulaire et un filtre pollens

En plus, après 36 mois ou 60'000 km*

- Filtre air

En plus, après 60 mois ou 100'000 km*

- 4 bougies d'allumage

Main d'œuvre

Tous les 12 mois respectivement 20'000 km*

- Opérations de service régulières selon les consignes du constructeur

En plus, après 24 respectivement 48 mois respectivement 40'000 km*

- Vérifier et, s'il y a lieu, remplacer le liquide de frein

En plus, après 36 mois respectivement 60'000 km*

- Remplacement filtre air

En plus, après 48 mois respectivement 80'000 km*

- Contrôler et ou nécessaire remplacer l'huile pour le différentiel avant et arrière et l'huile pour transmission automatique

En plus, après 60 mois respectivement 100'000 km*

- Remplacement bougies d'allumage



LE PACKAGE « SERVICE FOR FREE » NE COMPREND PAS LES OPÉRATIONS/PIÈCES/LIQUIDES QUE VOICI :

Opérations

- Prestations ne figurant pas dans les opérations de service prescrites par Mitsubishi Motors

Liquides

- Les coûts pour tout type de liquide tel que carburant, liquides lave-glace, huiles, AdBlue (énumération non exhaustive) sont à la charge du client

Pneus

- Les pneus de remplacement ne sont pas couverts, ni les coûts de remplacement de pneus/roues, ni leur stockage/déstockage

Usure

- Les coûts d'usure résultant de l'usage du véhicule dans des compétitions, courses, etc., ne sont pas couverts

Sur-sollicitation

- Ne sont pas couverts non plus, les coûts résultant d'une sur-sollicitation du véhicule, de modifications non autorisées sur le véhicule ou d'un traitement inadéquat du véhicule

Tuning

- Les coûts générés du fait d'un tuning et d'autres modifications apportées au véhicule

Couverture de la garantie

- Les vices de matériaux et/ou vices sur les travaux déjà couverts par la garantie sur cinq ans pour véhicules neufs

Véhicule de remplacement

- Les coûts pour un éventuel véhicule de remplacement ne sont pas couverts.

*Toujours selon le premier seuil atteint